

1. **Municipalité – Législature 2016-2021**

La Municipalité de la législature 2016-2021 a été assermentée le 30 mai dernier et a débuté son mandat depuis le 1^{er} juillet 2016.



De gauche à droite : B. Schär, F. Brun, A. Rouge, U. Bucher, M. Ceppi, P.-A. Debétaz et Ph. Goletta.

Vous trouvez ci-après, le résumé des dicastères de chacun :

M. Franz BRUN , syndic	Administration générale Finances Informatique Aménagement du territoire Police des constructions
M. Pierre-André DEBETAZ , municipal	Bâtiments communaux Circulation Transports publics
M. Philippe GOLETTA , municipal	Gestion des eaux et épuration Comité de direction du SIGE Services publics
M. Michel CEPPI , municipal	Routes et chemins Gestion des déchets Voirie / Forêts / Cimetières Vigne communale
Mme Ursula BUCHER , municipale	Services sociaux Santé publique Culture / Economie / Tourisme Cantine scolaire / ONDINE Garderies
Mme Arianne ROUGE , municipale	Sécurité ASR (SDIS, Police, ORPC, Ambulances) Cultes
M. Bernard SCHÄR , municipal	Association scolaire Jeunesse Sociétés locales / Société de Développement Sports Développement durable

2. 25^{ème} édition de Corsier en Fête – Marché villageois

Le traditionnel marché villageois aura lieu le

samedi 27 août 2016, de 09h00 à 13h00.

Diverses animations dont le Louisiana jazz Time et la Fanfare l'Amitié, auront lieu sur la Place du Temple et dans la rue Centrale de 09h00 à 12h30, si le temps le permet. Ces endroits seront **fermés à la circulation à partir de 07h00 le matin-même.**

Pour la réservation des tables pour le marché et les inscriptions, vous pouvez prendre contact, avant le 22 août 2016 avec :

Mme Laila Rose, au 076.446.89.97 – marche@corsierenfete.ch.



Société de Développement

Venez nombreux au Marché villageois **samedi 27 août** – nous vous accueillerons à notre stand dès 9h00 avec une dégustation de sirops maison aux saveurs étonnantes - un concours sera organisé et les palais les plus fins seront récompensés avec une remise de prix à 11h45.

Fête nationale lundi 1^{er} août : vous êtes cordialement invités à prendre part à l'apéritif à la Maison de Commune de Corseaux dès 18h puis au défilé jusqu'au Parc Chaplin. Pour plus de détails, voir le flyer de la société de Développement distribué dans les boîtes aux lettres.



3. Course Charlie Chaplin

La Course Chaplin se réjouit de vous accueillir pour sa 34^{ème} édition qui aura lieu le

samedi 27 août 2016.

Pour la 10^{ème} année consécutive, la finance d'inscription sera offerte à tous les coureurs qui s'enregistrent par internet jusqu'au 20 août (le jour de la course, les inscriptions seront payantes). Inscriptions et informations sur le site : www.coursechaplin.ch.



le samedi après-midi, la course engendrera la fermeture momentanée de certains tronçons du village, notamment lors du départ de la course des 3 km à 15h00 et du départ de la course des 11 km à 16h00. Nous vous demandons de prêter une attention particulière à la signalisation qui sera mise en place ce jour-là et vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension.



4. FSG Pro-Patria – Gala du 100^{ème} anniversaire

La Société de gymnastique FSG Pro-Patria Corsier-Corseaux vous invite au gala qui aura lieu dans le cadre de son 100^{ème} anniversaire, les

vendredi 2 et samedi 3 septembre 2016, au Parc Chaplin (sous la Cantine).

Pour toute information, rendez-vous sur le site Internet : www.corsier-fsg.ch.

5. Fermeture de l'emplacement pour conteneurs situé derrière la Maison Obrist

Nous nous référons au journal « Le Corsièran » du mois de février 2016, dans lequel nous informions la population qu'une solution serait trouvée pour régler le problème de dépôts sauvages de déchets de toutes sortes et de sacs non-conformes à l'emplacement pour conteneurs cité en titre.

La situation s'est avérée très complexe. En effet, les lieux sont constamment jonchés de déchets de toutes sortes et les employés de voirie passent plusieurs heures tous les deux jours, à nettoyer l'emplacement. Aucune solution permettant de remédier à cet état n'a pu être trouvée. Dès lors, la Municipalité a décidé de fermer définitivement l'emplacement pour conteneurs situé derrière la Maison Obrist, avec effet **au 31 juillet 2016.**

Les habitants des secteurs concernés ont été avisés par courrier et un projet d'amélioration de la déchèterie du village est en cours d'étude afin de pouvoir absorber les apports supplémentaires que va engendrer cette nouvelle situation et améliorer l'offre de collecte des déchets pour l'ensemble de la population.